

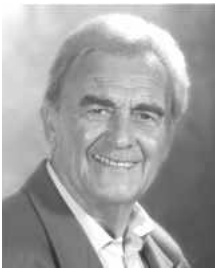


Bulletin/News

**Schweizerischer Verband für Seniorenfragen
ASA – Association Suisse des Aînés**

Assemblée des délégués de l'ASA du 13 mars 2008

Le président de l'ASA, Kaspar Zimmermann



Environ 60 délégués se sont retrouvés à 9.45 h au Restaurant Strauss à Winterthour pour la 37^{ème} assemblée ordinaire des délégués de l'ASA. Après un bon café-croissant offert par la banque cantonale de Zurich et le spectacle de la

musique des jeunes de Winterthour, sponsorisé par le RSVW, l'association régionale des seniors de Winterthour, le président Kaspar Zimmermann a ouvert la séance à 10.45 h précises. En plus des délégués officiels, il a pu saluer les hôtes suivants: Ernst Wohlwend, président de la ville de Winterthour, Angeline Fankhauser, co-présidente de la FARES, Margrit Bossart, secrétaire générale du CSA, Peter Klaesi, président d'honneur de l'ASA, Peter Seiler, président du groupe de travail „santé“ du CSA et orateur du thème de la loi sur les assurances maladie ainsi que plusieurs membres de la presse. D'autres hôtes et diverses associations-membre se sont excusés.

Le président de la ville remercie de l'invitation et transmet les salutations du conseil municipal. Il a mentionné que l'apéritif était offert par la ville. Puis il a exposé l'évolution de la ville de Winterthour d'une ville industrielle vers une ville de la communication avec près de 100 000 habitants. Il pense qu'en plus du modèle pour la vieillesse, créé dans les années nonante, Winterthour possède plusieurs bonnes institutions pour personnes âgées.

Le Dr. Klara Reber, présidente du RSVW et co-présidente du CSA, s'est dite réjouie que l'ASA ait choisi Winterthour comme lieu de

rencontre de l'assemblée des délégués de cette année. Elle a présenté les activités du RSVW et donné un aperçu de ce qui se passe au CSA.

Puis Angeline Fankhauser a transmis les salutations de la FARES. Elle a rendu l'assemblée attentive aux problèmes que le CSA va devoir résoudre, en particulier le prolongement et le remaniement de la convention entre la FARES et l'ASA. Celle-ci se termine le 31.1.2009.

Bonne situation financière

Le président mène les affaires courantes de l'association avec diligence: élection de compteurs de voix, liste de présence, procès-verbal, rapport annuel. Ce dernier a été accepté à l'unanimité et, par acclamation, l'assemblée a remercié le président de son immense travail

Les comptes 2007 se sont soldés par fr. 107 000.- de recettes et fr. 68 689.- de dépenses. Fr. 30 000.- sont mis en réserve et la fortune augmente alors à fr. 90 000.-

Les réviseurs attestent au caissier Kurt Engelbrecht une tenue comptable correcte et propre. Son travail soigné est remercié et, à l'unanimité, l'assemblée donne décharge au comité. La situation financière permet de baisser la cotisation 2009 de fr. 4.- à fr.2.-. Il en résultera néanmoins un léger excédent de recettes.

Nous avons une demande d'admission de deux associations de seniors: celle des cadres de l'UBS de Bâle et celle des retraités de Wander SA. Les deux associations ont été acceptées comme membres actifs par acclamation.

L'abaissement de la cotisation va permettre à la grande association des retraités de Novartis, Bâle de se joindre à l'ASA pour le

1.1.2009. C'est avec plaisir que la nouvelle a été accueillie. Le président a mentionné l'existence d'une commission de promotion qui s'occupe de recruter d'autres associations.

Élections et élections de suppléants

Bien que 2008 ne soit pas une année électorale, Anja Bremi, membre active du comité depuis 1999 s'est retirée du comité pour se vouer à d'autres tâches. Elle continuera à œuvrer dans la commission de la santé de l'ASA. Elle a été remplacée dans le comité par Peter Seiler, président du groupe de travail "santé" du CSA et membre de la commission de la santé de l'ASA. A tous deux vont nos meilleurs vœux pour leur nouvelle tâche.

De plus, deux membres se sont retirés du CSA: Arthur Züger et le Dr Hans Schoch. Ils ont été remplacés par Rudolf Garo, spécialiste en banque, membre de l'association des retraités de Zurich ZRV et par Karl Vögeli, spécialiste des médias et membre du RSVW. Les deux personnes qui se sont retirées ont été remerciées pour leur grand engagement. Les deux élus reçoivent les encouragements pour leur nouvelle tâche.

Le prolongement du mandat de Klara Reber en tant que co-présidente du CSA jusqu'au 31.12.2009 a été favorablement accepté par les délégués.

Le président fait remarquer que l'année prochaine est une année électorale: tout le comité de l'ASA ainsi que les représentants auprès du CSA et les réviseurs doivent être élus à neuf.

Le règlement de la conférence des présidents que ces derniers ont adopté lors de leur dernière séance ainsi que le règlement des frais, légèrement modifié, ont été acceptés par les délégués. Le problème du dédommagement en ce qui concerne le président, le caissier et le secrétariat devra être retravaillé pour la prochaine assemblée des délégués.

L'actuel contrat de société entre l'ASA et la FARES prévoit une limitation du mandat des représentants auprès du CSA à deux fois quatre ans. Les délégués ont adopté la proposition de biffer cette clause dans le contrat et d'élaborer un règlement d'élection interne.

Ni le comité, ni les membres n'ont présenté de propositions. Aucune demande pour la prochaine assemblée n'est parvenue.

L'assemblée a fait ses adieux à Anja Bremi avec un bouquet de fleurs, un cadeau et les vifs remerciements pour son engagement. Comme couronnement et sur vœu spécial, elle a encore reçu un „fromage vert de Glaris.“

La prochaine assemblée des délégués aura lieu le 29 mars 2009 sur le Gurten à Berne. De plus, Anton Schaller, président du ZRV Zurich, invite l'ASA à Zurich en 2010, pour les 25 ans d'existence du ZRV.

Non à la loi sur l'assurance maladie

Dans le dernier point à l'ordre du jour, Peter Seiler a présenté le contenu de la loi sur l'assurance maladie, les points pour et les points contre. Cet objet est soumis à votation le 1^{er} juin. Après plusieurs prises de position tant pour que contre, un premier vote a donné 19 voix contre et 9 voix pour. Dans un deuxième vote, la liberté de vote a été refusée par 19 non contre 12 oui. L'ASA recommande donc le rejet de la proposition du parlement.



Nouvelles du CSA

Margareta Annen-Ruf
Membre CSA

Dans un communiqué aux médias „Le CSA s'insurge contre des conclusions hâtives“ nous critiquons les conclusions hâtives que l'OFAS a tiré du rapport d'étude „La situation économique des actifs et des retraités“ Le CSA s'insurge contre les points suivants:

Les problèmes sociaux d'autres groupes de la population sont connus depuis des décennies sans être combattus de manière très efficace. Il est impossible de concevoir que la population âgée doive résoudre des problèmes qui concernent l'entier de la société. Le CSA s'insurge contre le fait de servir d'un groupe de la population contre d'autres groupes.

La conclusion ignore totalement que l'étude scientifique a identifié des problèmes financiers également auprès de personnes âgées

L'interprétation faite de la „solidarité entre générations“ nie complètement les raisons pour lesquelles les personnes âgées s'efforcent de consolider leur sécurité financière. Le but est de ne jamais tomber à charge de sa parenté ou de la société dans la vieillesse. De tout temps, la société a considéré l'épargne pour la vieillesse comme une activité d'économie politique et de politique sociale importante. L'OFAS n'en tient aucun compte.

Le CSA va élaborer une prise de position bien fondée, sur la base d'une analyse approfondie dudit rapport d'étude.

Digitalisation de la radio et de la TV

A la MUBA 2008, le CSA a de nouveau fait une enquête sur „la digitalisation de la radio et de la TV. La première analyse montre que plus de 500 visiteurs du troisième âge ont participé:

pour la plupart des aînés, les journaux, la radio et la télé sont des sources d'information importantes;

cependant près de 40 pour cent recherchent des informations dans l'Internet.

trente pour cent ont déclaré déjà utiliser la radio et la TV digitales.

pour 40 pour cent, la grande quantité de programmes a été le motif d'achat, pour 25 pour cent, la facilité d'installation.

Si un tiers des participants ne voit pas de conséquences négatives dans la digitalisation, deux tiers ont des craintes que certains émetteurs vont devenir payants. Le prix de l'équipement retient bien des personnes.

L'enquête met à jour bien des lacunes dans la transparence. Les termes de DAB, HDTV, Receiver et Recorder sont du chinois pour bien des seniors.

Le CSA a l'intention d'envoyer des „Senior-Scouts“ (éclaireurs dans l'âge senior) dans les magasins spécialisés pour tester la qualité de l'information donnée. De plus, il informera les organisations de consommateurs, le conseil du public TV et d'autres institutions responsables de la formation de l'opinion de la société suisse de radio et de télévision sur les résultats de l'étude

Le médecin et le patient: un team

Le CSA et l'association suisse des médecins FMH ont publié conjointement un „fil rouge,“ pour une conversation d'une personne âgée avec son médecin. Promotion Santé Suisse en a fait un projet pilote dans le canton de Berne avec un appui moral et un appui financier de frs. 10 000.-. Le précis pour une discussion avec le médecin est écrit de manière simple et compréhensive. Il est bien structuré. C'est un guide pratique qui comprend tout ce que le patient âgé devrait savoir avant de consulter son médecin. Il permet d'éliminer le stress de la visite et renforcer le dialogue médecin – patient. Lorsque l'ouvrage sera dans sa version définitive, le CSA le placera sur sa homepage www.ssr-csa.ch

Les coûts de la santé n'augmentent pas à cause „des vieux“

Peter Seiler,

membre de la commission de santé de l'ASA



Dans une étude de l'université de Neuchâtel (Prof. C. Jeanrenaud et al), qui démontre les tendances des coûts de la santé en Suisse jusqu'en 2030, sur la base des valeurs actuelles et à l'aide de plusieurs scénarios, l'influence du

vieillesse démographique est analysée de manière très approfondie.

L'évolution des coûts entre 1997 et 2004 est un élément clé de cette étude. Celle-ci montre que dans cette période déjà, l'évolution des coûts pour les personnes de 71 ans et au delà est plus faible que celle de la population restante. Pour établir la projection jusqu'en 2030, plusieurs scénarios concernant le développement de la population et de la démographie sont analysés.

Le scénario de référence part d'une légère augmentation de la population de 7,4 millions d'habitants en 2003 à 8,1 millions en 2030 et d'une augmentation de 4,5 années de l'espérance de vie.

Facteurs influençant les coûts

L'évolution des coûts est avant tout déterminée par les facteurs qui suivent:

Le nombre de patients, lui-même dépendant du nombre d'habitants et l'état de santé.

L'espérance de vie et la démographie.
Les prestations fournies par patient, déterminées par les maladies et les méthodes de soins

Les frais par unité de prestation. Ceux-ci dépendent des salaires et des autres frais ainsi que des progrès de la médecine, des appareils et des médicaments.

Pour l'augmentation de l'espérance de vie, deux variantes des années ont été calculées:

les années supplémentaires en bonne santé et la fin de vie comme aujourd'hui;

les années supplémentaires sont des années de maladie.

Résultats

Pour les deux variantes les frais augmenteraient, sans tenir compte de l'augmentation du coût de la vie, de 51,2 milliards de francs en 2004 à 111,3 milliards en 2030 dans la variante en santé et à 122,8 milliards dans la variante malade.

La part de l'évolution des coûts en pour cent pour les années de vie supplémentaires est de:

	sain	malade
Augmentation de la population	12,0%	10,6%
Espérance de vie et démographie	16,0%	25,9%
Augmentation quantitative des prestations et de leur coût.	71,7%	63,4%

Conclusions

L'augmentation des coûts n'est pas due à l'augmentation de l'espérance de vie (resp. 16% et 25,9%) mais bien par l'augmentation de la quantité des prestations fournies et par les coûts d'une unité de prestation (71,7% et 63,4%). Si l'on peut vivre ces années supplémentaires en bonne santé, le fait de devenir vieux n'influe sur l'évolution des coûts que de 16%.

La promotion de la santé et la prévention sont donc importantes non seulement pour le bien être de chacun mais aussi pour un système de santé qui peut être financé. Des

projets de promotion comme „Sanaprofil“ sont donc de première importance.

Cette étude est écrite en français avec un résumé en allemand. Elle peut être commandée à l'Office fédéral des Statistiques, Espace de l'Europe 10, 2010 Neuchâtel pour 11.- francs ou déchargée depuis l'Internet de www.bfs.admin.ch (env. 500KB. càd. 80 pages A4).

Agenda de l'ASA

Congrès ASA

jeudi, 4 septembre 2008, Hôtel Bellevue, Berne.

Thème:

„Wenn das Haus zu gross wird...“

„Quand la maison devient trop grande...“

Ce problème d'actualité qui touche nombre de personnes âgées et „éclairé“ par des orateurs prestigieux sous différentes facettes.

Conférence des présidents

mardi 1^{er} juillet 2008

L'ordre du jour comprend entre autres:

Rapport d'étude sur la situation économique des actifs et des retraités.

La présentation de l'enquête concernant le travail des personnes âgées (Anja Bremi)

Le programme annuel 2009

Nouvelles du CSA

Séance de la fraction ASA / CSA

jeudi 28 août 2008

Journée d'automne du CSA

vendredi 10 octobre 2008

Prochain bulletin ASA

délai rédactionnel 19 août 2008